

plans. Il faudra que je lui écrive d'ici. Tout cela me contrarie grandement. C'est un peu dommage que je ne sois pas assez riche pour aller au moins à Londres et peut-être à Paris, sans voyager sur le peu d'argent qui reste à la mission, au risque de me trouver avec rien et d'avoir des reproches d'avoir fait une dépense inutile.

Je presse ici l'établissement de la Société de la Propagation de la Foi, qui devrait déjà être en action, si on s'en était occupé depuis que j'en ai parlé il y a trois ou quatre ans. Il paraît qu'on va commencer à y travailler, mais on veut que le produit soit pour le Canada seulement, et pour les missions chrétiennes et infidèles, ce qui est contraire à l'institution de France, qui n'est que pour les infidèles. Il est à craindre que les missions d'ici autour ne soient mieux servies que les lointaines. Je désirerais de plus que dans le cas de l'érection de Montréal en évêché, ce diocèse soit chargé de fournir des missionnaires pour les sauvages du nord, comme celui de Québec. Monseigneur écrit à Rome pour faire passer en même temps toutes mes demandes, surtout celle d'ériger la Société de la Propagation de la Foi en Canada, avec les indulgences qu'a celle de France, d'unir à l'évêché de Québec, si déjà il ne l'est pas, le territoire sauvage au delà des Montagnes de Roches et de le mettre sous la juridiction de l'évêque de la Rivière-Rouge, apparemment en attendant que le temps amène la nécessité d'y établir un évêque, ce qui ne tardera peut-être pas, surtout si ce pays est adjugé, au moins jusqu'à la Colombie, à l'Angleterre. La petite colonie, qui commence, n'est pas le grand but de mes sollicitudes, mais les infidèles qui sont exposés à passer de l'infidélité à l'hérésie.

Veillez bien jeter un peu de lumière sur tout ce que contient ce brouillon; vos idées m'aideront. Monseigneur de Sidyme paraît entrer dans mes vues en gros. Monseigneur de Québec veut probablement aussi, mais il veut les demandes toutes faites: ce qui pourra se faire de manière à ne lui donner que le trouble d'apposer sa signature. Faites vos remarques sur le projet de l'Association, sur la manière la plus convenable de mettre le territoire sauvage sous la juridiction de quelqu'un, et enfin si je dois renoncer à mon voyage, je ne voudrais pas le dire si vite, parce que je pense que la Providence ouvrira un chemin que je pourrai suivre. Je ne vois pas clair dans tout ce qui me concerne. Priez pour moi et veillez bien me croire, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Rome, 30 mars 1836.

Monseigneur,

Mes dernières lettres pour le Canada étaient de Lyon, en date du 10 février. Là j'ai descendu le Rhône en bateau à vapeur jusqu'à Avignon; de là, je suis allé par terre jusqu'à Marseille. Le lundi gras, je me suis embarqué sur un bateau à vapeur; le mardi, à dix heures, nous étions à Gènes que nous quittâmes le mercredi des Cendres à cinq heures. Jeudi